

NOS
COORDONNÉES

cervfr.org



Point de contact CERV - France

167 Bd de la Villette, 75010 Paris
(+33) 01 80 05 27 41
cervfr@cidem.org



Avec le soutien de




**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Programme CERV



@cervfrance



Programme CERV



Programme « Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs »



Volet

Engagement et participation des citoyens

Objectifs principaux

- Aider les citoyens à faire entendre leur voix
- Renforcer l'inclusion et la participation démocratique

Budget

2024

48 788 605 €

2025

83 425 000 €




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



cervfr.org



Participation citoyenne et engagement

Priorités

1. Promouvoir les échanges sur les priorités et les défis futurs de la politique de l'Union
2. Lutter contre la désinformation dans le débat démocratique
3. Promouvoir l'engagement actif et la participation démocratique des citoyens

Critères d'éligibilité

- Organisations de la société civile, universités publiques ou organisations internationales, à but non lucratif
- Doit impliquer au moins 2 organisations de 2 pays minimum
- Subvention de 75 000€ minimum
- Projet de 12 à 24 mois
- Préfinancement max 60%

Jumelages et réseaux de villes

Priorités

Favoriser la solidarité transfrontalière et donner aux citoyens la possibilité d'exprimer le type d'Europe qu'ils souhaitent

Accroître l'engagement et la participation des citoyens, sensibiliser sur les droits et les valeurs de l'UE, la lutte contre les discriminations et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants

Critères d'éligibilité

- Entités publiques, à but non lucratif ou structures à but non lucratif représentant les collectivités territoriales

Jumelages de villes

- Doit impliquer 2 organisations de 2 pays minimum
- Subvention entre 8 455 et 50 745 €
- Projet de 6 à 12 mois

Réseaux de villes

- Doit impliquer 4 organisations de 4 pays minimum, dont 2 de l'UE
- Subvention de 100 000 € minimum
- Projet de 12 à 24 mois
- Préfinancement max 60%

Mémoire européenne

Priorités

1. Transition démocratique, (re)construction et renforcement d'une société fondée sur l'état de droit
2. Renforcement de la commémoration de l'Holocauste contre le peuple juif
3. Renforcer la mémoire de l'Holocauste, des génocides, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité
4. Migration, décolonisation, esclavage et sociétés européennes multiculturelles



Droits de l'enfant

Priorités

1. Les droits de l'enfant à l'ère numérique
2. Participation et engagement des enfants
3. Intégrer la perspective des droits de l'enfant dans les actions menées aux niveaux national et local

Critères d'éligibilité

- Organisations de la société civile, autorités publiques ou organisations internationales, à but non lucratif
- Deux demandeurs minimum
- Projet national ou transnational
- Subvention de 50 000€ minimum
- Projet de 12 à 24 mois
- Préfinancement de 60%

Critères d'éligibilité

- Organisations de la société civile, universités publiques ou organisations internationales, à but non lucratif
- Doit impliquer au moins 2 organisations de 2 pays minimum
- Subvention de 75 000€ minimum
- Projet de 12 à 24 mois
- Préfinancement max 60%